

Triguères en mouvement



Le petit journal de la mairie – n°3 – 2021



Le mot du maire et du conseil municipal :

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Deux faits marquants depuis notre précédent journal :

La poursuite de nos réalisations pour lesquelles nous restons déterminés. Vous en trouverez les détails dans ces colonnes.

Et, bien sûr la mise en place de notre Conseil Municipal des Jeunes qui aura trois objectifs : Réaliser des projets à leur image, participer à la vie triguéroise et comprendre le fonctionnement d'une collectivité. Ce conseil se réunira pour la première fois **le samedi 29 mai**.

Tout cela dans la perspective de mieux vivre à Triguères et avec l'espoir de revenir bientôt à une vie sociale normale, ce que je vous souhaite à toutes et à tous.

Conseil Municipal Des Jeunes de TRIGUERES



Le CMJ est élu pour deux ans et est représenté par 15 jeunes conseillers titulaires et 4 conseillers suppléants, avec un maire et quatre adjoints

La jeune maire : Pauline MASLÉ (en classe de 1^{ère})

Les adjoints : Mona PELLETIER (en classe de 1^{ère}), Jonathan SIMART (en classe de 3^{ème}), Gabin TOMICZEK (en classe de 4^{ème}), Alban RISSET (en classe de 4^{ème}).

Les autres conseillers titulaires : Aymeric PERRIN (CM1) Clélia DORET-BERTON (3^{ème}), Simon NGAVOUKA (3^{ème}), Manoe BARTHÉLÉMY (CE2), Kilian SUCHET (4^{ème}), Léa DORET-BERTON (CM2), Martin NGAVOUKA (CM1), Marilou PELLETIER (4^{ème}), Paola FORNARO-ZAGORI (CE2), Maëlie ALLARD (CE2).

Les conseillers suppléants : Yaëlle BONNEAU (5^{ème}), Émilie FORNARO-ZAGORI (CE1), Vénus THIÉBLEMONT (CM1), et Blandine SIMON (5^{ème})



Le mot de la maire des jeunes, Pauline Maslé.

« Qu'est-ce que la spontanéité ? La spontanéité, c'est moi Pauline Maslé, jeune maire de Triguères. En effet cela ne faisait pas partie de mes projets définis pour cette année. Je souhaitais simplement participer au conseil des jeunes en tant que membre. Cependant, une idée m'est venue à l'esprit : celle de la création d'un terrain multisport dans notre ville, afin de favoriser la convivialité. C'est pour cela que je me suis présentée et finalement élue... grâce à une idée spontanée.

De surcroît, prendre part à la vie de Triguères m'a paru une bonne initiative, en plus de mon investissement au lycée en tant que déléguée, afin d'améliorer notre village et le rendre encore plus agréable à vivre ».

RÉALISATIONS

ECOLE

Arrêt de bus



Travail conjoint des employés communaux et de l'entreprise Plaisance, cet arrêt de bus sécurisé de 35 mètres de long était une promesse électorale. Nous sommes heureux d'avoir pu la réaliser dès la première année. L'arrêt est complété par la mise en place d'un second passage piétons. L'ensemble a un coût de 22.280 € réduit d'une subvention de 22%.

Il sera évidemment strictement interdit de stationner sur cet espace et nous veillerons à ce que cette zone de sécurité soit respectée.

Aménagement

Pendant les vacances, le maire et ses adjointes ont installé des portes dans les sanitaires des classes de CP/CE1/ CE2.

MAIRIE

La mairie continue de se refaire une beauté : Après les fenêtres, ce fut au tour des grilles, portes et portail situés à l'arrière. Après décapage, tout a été repeint et les serrures changées.



BIBLIOTHÈQUE

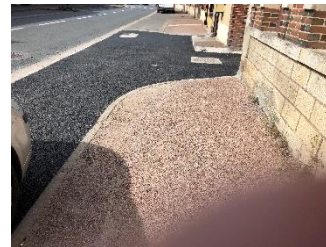
Il s'agissait de rajeunir, d'embellir et de moderniser la bibliothèque en lui offrant de nouveaux locaux plus adaptés.

C'est donc dans un nouvel espace élargi, derrière la mairie, à l'emplacement de l'ancienne salle de cours, que la nouvelle bibliothèque est maintenant installée. Désormais on y trouve un grand espace convivial, un coin réservé aux enfants, et un fonds de bibliothèque enrichi.

Afin de marquer l'évènement de ce nouveau lieu de convivialité et de culture, il a été décidé en conseil municipal de le baptiser « Bibliothèque Hervé BAZIN » en l'honneur de celui qui fut écrivain de renom (« Vipère au poing »), président de l'académie Goncourt, résident du Grand Courtoiseau et conseiller municipal (élu le 13 mars 1977 sous la mandature de Bernard CACHON).

VOIRIE

Trottoirs



Le trottoir reliant l'ancienne boucherie à l'épicerie MOLAY a été refait à neuf en enrobé pour supporter la charge des poids lourds. Coût 9.360 € réduit d'une subvention de 50%.

Le prolongement de ce trottoir, jusqu'en face de la boulangerie, sera réalisé en 2022.

Ecoulement des eaux pluviales



Il y a plus de 6 ans que les travaux de remise en état de l'écoulement des eaux pluviales aux Fontaines avaient été

promis. Un busage de diamètre 300 a été mis en place ainsi qu'un caniveau charge lourde et des regards de branchement pour chaque pavillon. Coût 27.330 € réduit d'une subvention de 11%.

Elagage



Une nouvelle campagne d'élagage des bois donnant sur les chemins d'exploitation communaux vient d'être réalisée en partenariat avec Château-Renard et Saint-Germain-des-Prés.

Ste Alpaix



Les travaux d'embellissement de l'espace Sainte-Alpaix se terminent : abattage des arbres trop vieux en bord de rivière par les employés communaux / pose d'une clôture neuve par un artisan local / et ajout d'un terrassement réalisé gracieusement par M. le maire.

ENVIRONNEMENT : **Plantations**



L'entreprise TRESCARTE a réalisé la plantation de 500 peupliers « clones Diva » derrière la salle polyvalente. 5 années s'étaient écoulées depuis que cette même entreprise avait procédé à la coupe des derniers peupliers. Une replantation avait été promise mais n'a jamais vu le jour, ce qui est dommage car nous avons ainsi perdu 5 précieuses années de pousse et devrons attendre encore 25 ans pour les exploiter à nouveau.

En 2022 une seconde plantation de 500 pieds sera réalisée, cette fois-ci avec des clones d'expérimentation dont une partie sera mise à disposition gratuitement, par l'Arboretum des Barres.

Maisons fleuries

Après le passage du jury fin juillet 2020, un classement a été établi pour les 20 maisons fleuries inscrites.

Sur le podium du concours, on trouve : 1^{ère} Jacqueline THIRY, 2^{ème} Frédéric CHAMPION, 3^{ème} Michel PADOIS. Tous trois gagnent une invitation au restaurant

d'un montant respectif de 50, 40 et 30€.

Les gagnants suivants sont, dans l'ordre, Michel de MEYER, Odette LECLERC, Yves MANTEL, Annick RISSET, Mauricette PETOUILLAT, Marie-Claire CANDAU, et France GRILLAT.

ASSOCIATIONS **Salle de réunion**



La nouvelle salle de réunion des associations est en cours de réalisation par les élus : démolition, peintures, revêtement acoustique, éclairages, chauffage électrique. Tout va être refait à neuf. Dans tous les bâtiments communaux, un contrôle des installations électriques sera fait par une entreprise spécialisée, ce qui est obligatoire et n'avait jamais été réalisé.

MARCHÉ

Né en août dernier, notre modeste marché a survécu à l'hiver grâce :
- À la fidélité de nos commerçants qui étaient là quel que soit le temps.
- À Jacques qui a su créer une réelle convivialité

tantôt en offrant un café aux commerçants pour les réchauffer, tantôt en leur distribuant, en guise de clin d'œil, un brin de muguet.

- Aux élus présents pour l'organisation,
- Et surtout - parce qu'il n'y a pas de marché sans clients ! - grâce à votre présence le vendredi en fin de journée.

Nous espérons sincèrement, pour le maintien dans la durée de ce marché, que vous viendrez de plus en plus nombreux, en particulier avec les beaux jours et la fin du confinement. Nous comptons sur vous.

En ce qui nous concerne, nous travaillons à attirer de nouveaux commerçants et créer des animations pour le rendre encore plus attractif.

FINANCES

Bilan 2020

Les dépenses du budget principal se sont montées à 1.225.458 € et les recettes à 1.521.000 € soit un résultat de 295.624 € en hausse de 65.869 € par rapport à 2019.

Ceci s'explique en particulier par :

➤ La chasse au « gaspi » par la révision ou l'annulation de contrats devenus obsolètes : 12 contrats inutiles ont ainsi été stoppés pour un montant de 7.503€ par an et trois contrats ont été renégociés pour une

économie de 4.041 € par an. Soit un total de 11.544 € et 133.275 € sur la mandature, ce qui correspond à 3 années d'entretien des voiries.

➤ Le recours à des solutions financières innovantes, tel que le montage réalisé avec l'EPFLI - organisme de portage financier - qui, sur notre demande, vient de racheter l'ancienne boulangerie. Ceci a été signé fin avril. En conséquence des travaux vont pouvoir commencer prochainement pour l'ouverture d'une boucherie en fin d'année.

A la fin de la période de portage financier de 5 années qui ne coûte rien à la commune, Triguères récupérera la totale propriété des murs.

➤ Et l'implication directe des élus lors des travaux, permettant de limiter l'appel à des prestataires.

Perspectives

L'année 2021 a été placée à nouveau sous le signe de la prudence financière, avec des prévisions de dépenses semblables à celles de 2020, et aucune augmentation significative d'impôts.

Endettement

Il passe de 617.442 € en 2020 à 533.026 € en 2021. Le remboursement annuel s'établit en 2021 à 84.414 € soit environ 68 € par habitant.

Epargne

Notre taux d'épargne est passé de 14,22% en 2019 à 20,51% en 2020, ce qui nous place parmi les communes les plus raisonnables puisque le taux moyen national pour des communes rurales de notre taille est de 18%.

FLASH INFO

POUR TOUTE FUITE D'EAU OU AUTRE PROBLEME RELATIF AU RESEAU D'EAU, MERCI DE CONTACTER LA MAIRIE AU 02.38.94.00.23

POUR LES PROBLEMES DE PRESSION, MERCI, DANS UN PREMIER TEMPS, DE VERIFIER OU CHANGER VOTRE REDUCTEUR DE PRESSION.

TROIS ELUS SONT EN CHARGE DU SUIVI DU RESEAU D'EAU : PATRICK FEFEU, PHILIPPE LEBEGUE ET PASCAL PERCHERON.

PROJETS

INFORMATIQUE

Initiation



Le BUS INFORMATIQUE itinérant du département s'est arrêté le 30 avril à Triguères. Il a pour objet d'initier gratuitement ceux qui le souhaitent à l'usage de base d'une tablette, d'un PC ou encore d'un smartphone. Il reviendra en fin d'année, si nous avons assez d'inscrits. Merci à ceux qui sont intéressés de s'inscrire sans tarder à la mairie.

ECOLE

Projet numérique

La mairie s'est inscrite au projet numérique proposé par l'Etat. Dans ce cadre, l'école sera équipée de 2 nouveaux ordinateurs fixes pour les classes et d'un portable

pour la direction de l'école.

Il sera également fait acquisition d'un nouveau vidéoprojecteur et de logiciels.

L'équipement sera subventionné à 70% pour le matériel et 50% sur les logiciels.

ENVIRONNEMENT

Salle polyvalente

À la suite de nombreuses incivilités, il devient nécessaire de sécuriser l'accès à la salle polyvalente.

Des plots de béton sont déjà scellés le long de la haie, et le portique a été renforcé par deux poteaux en béton et un IPN soudé.

Enfin un portail coulissant de 6 mètres avec poteaux anti-dégondage sera mis en place.

Numérotation des lieux-dits

Mesure très attendue par vous tous : le

repérage des habitations par numérotation des boîtes aux lettres est en cours d'achèvement sous la conduite de Robert Pétouillat.

Les informations relatives aux emplacements ainsi numérotés seront incluses dans les données géographiques nationales et les bases GPS.

La partie sud de Triguères est déjà achevée : pour certaines rues ou impasses qui n'ont pas aujourd'hui de nom, celles-ci seront nommées au prochain conseil municipal.

Les habitants concernés connaîtront bientôt le numéro qui leur aura été attribué car il sera collé (sous forme de chiffre autocollant en relief) sur leur boîte aux lettres.

Nous rappelons que les boîtes aux lettres doivent être conformes aux nouvelles normes pour pouvoir recevoir des

petits colis et que les noms doivent apparaître de manière lisible (si possible avec une étiquette gravée qui résiste aux intempéries).

CULTURE

Cinéma

Triguères, en collaboration avec le VOX, renoue avec le cinéma de plein air !

Si la situation sanitaire le permet, la prochaine séance se tiendra le samedi 19 juin, sur le stade. Les horaires et modalités seront indiqués en temps utile.

Le film s'intitulera « Venise n'est pas en Italie ». C'est une comédie française attendrissante jouée, en particulier, par Benoit Poelvoorde et Valérie Bonneton.

*Le saviez-vous ?
Ce journal est réalisé bénévolement par les élus. Il ne coûte à la commune que le papier recyclé.*